PRÉFET
DE L'EURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau de la citoyenneté et des élections

Déclaration

Article 2, 1er alinéa de l'accord Franco- Algérien du 11 octobre 1983

Je soussigné : ……

Né le : ……../……../……

à :……..

Fils de : …….

né le : ……../……../……..

à :…….

et de : ……

née le : ……../……../……..

à : ……..

Inscrit sur les tableaux de recensement :

- en Algérie
- en France - département de l'Eure - commune de : ……

déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'accord relatif aux obligations du service national et :

- vouloir satisfaire aux dites obligations en France (1)
- vouloir satisfaire aux dites obligations en Algérie (1)

Fait à Evreux, le
(signature de l'intéressé)

Pour le préfet et par délégation,

Visa de l'autorité qui a reçu la présente déclaration

La présente déclaration est délivrée, au demandeur, en trois exemplaires (un qu'il conserve, un qu'il remet aux autorités de chacun des deux états).

(1) rayer la mention inutile

Préfecture de l'Eure – Boulevard Georges Chauvin – CS 40011 – 27020 Évreux Cedex
Tél : 02 32 78 27 27